

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de région académique Guadeloupe  
Recteur d'académie  
Chancelier des Universités  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE COMMUNE  
AUX CORPS DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES**

**ARRETE N° 2018-003**

VU le Code de l'Éducation, notamment son article L 921-3 ;  
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ; ensemble  
la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique de l'Etat ;  
VU le décret n° 72-589 du 4 juillet 1972 modifié relatif à certaines dispositions statutaires concernant les instituteurs ;  
VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;  
VU le décret n° 90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires communes aux corps  
des instituteurs et des professeurs des écoles ;  
Considérant l'arrêté de composition de la CAPD en date du 12 mars 2018.

**ARRETE**

**ARTICLE 1.** Il est institué une Commission Administrative Paritaire Départementale commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département de la Guadeloupe qui siège en formation restreinte lorsqu'elle est saisie des questions résultant de l'application à un instituteur ou un professeur des écoles des dispositions des articles 45, 48, 55, 58, 67, 70 et 72 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée.

**ARTICLE 2.** La Composition de la Commission Administrative Paritaire Départementale commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département de la Guadeloupe et siégeant jusqu'aux prochaines élections professionnelles en assemblée plénière est composée de 20 membres. Elle est ainsi modifiée comme suit :

**REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION** : 10 membres titulaires – 10 membres suppléants

**MEMBRES TITULAIRES :**

M.	FOURAR	Mostafa	Recteur ou son représentant
Mme	COL-MINNE	Muriel	Directrice Académique Adjointe des Services de l'Éducation Nationale
Mme	FRENET	Cynthia	IEN Adjointe au DAASEN
Mme	KAASIL-TALABA	Rachel	IEN Pré-élémentaire
Mme	STROZYK-AUBRUN	Geneviève	IEN circonscription de l'ASH
Mme	DURAND	Evelyne	IEN circonscription ABYMES
M.	DRYMON	Bernard	IEN circonscription de POINTE A PITRE
M.	LAZARD	Jean-Louis	IEN circonscription de SAINTE-ROSE
M.	CHALCOU	Mathieu	IEN circonscription de CAPESTERRE BELLE-EAU
Mme	DOLIUM	Daniella	IEN circonscription de BAIE-MAHAULT

**SUPPLEANTS :**

M.	LOMON	Fabrice	IEN circonscription de BASSE-TERRE
M.	BOYER	Dominique	IEN circonscription des ILES DU NORD
M.	CRUZ	Carlos	IEN circonscription de SAINT-FRANCOIS
Mme	ZEBRE	Nathalie	IEN circonscription de BOUILLANTE
Mme	LETIN	Corinne	IEN circonscription de GRANDE-TERRE/NORD
Mme	PIERRE-MARIE	Martine	AA-HC, Chef de la D.P.E.P.
Mme	SERMANSON	Sylvia	APA, Chef de la D.I.F.O.R
M.	DUPUY	Jean	AENESR, Secrétaire Général Adjoint, Directeur du Budget et des Moyens
M.	HENRY	Emmanuel	AA-HC, Secrétaire Général Adjoint, Directeur des Relations et des Ressources Humaines
M.	DELACOURT	Philippe	AA-HC, Secrétaire Général Adjoint, Directeur de l'expertise et du soutien

**REPRESENTANTS DU PERSONNEL : 10 membres titulaires – 10 membres suppléants**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Mme	PINEAU	Francelise	PE hors classe	SNUIPP/FSU
M.	PIOCHE	Tony	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
Mme	FRONTEAU	Karine	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	JARVIS	Julien	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	PRUDENT	Tony	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	SEGUR	Eddy	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	STRAZEL	Ruddy	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	JACOBSON	Joel	PE cl. normale	SE/UNSA
Mme	FRANCILLETTE	Joëlle	PE cl. normale	SE/UNSA
M.	ANAIS	Steew	PE cl. normale	SPEG

**MEMBRES SUPPLEANTS :**

Mme	BOUCAUT	Valérie	PE hors classe	SNUIPP/FSU
Mme	ERONI	Olivia	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	ROBIN	Nicolas	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	LIPARO	Georges-Edouard	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	BABIN	Rémy	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
Mme	THENARD	Jacqueline	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
Mme	SUBILIA	Rachel	PE cl. normale	SNUIPP/FSU
M.	AINCE	Dominique	PE cl. normale	SE/UNSA
M.	DECIMUS	Freddy	PE cl. Normale	SE/UNSA
M.	RECLARD	Joseph	PE cl. normale	SPEG

**ARTICLE 3.** L'arrêté de composition de la CAPD établi le 12 mars 2018 est annulé.

**ARTICLE 4.** Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 17 mai 2018

**ARTICLE 5.** Le Secrétaire Général de l'académie de Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site de l'académie.

Les ABYMES, le 17 mai 2018

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général d'Académie

Serge GREVOUL

